

Retraités

N° 28 Juin 2016





LE CRÉDIT MUTUEL MET LA PROTECTION DU DOMICILE À LA PORTÉE DE TOUS.

ALARME-TÉLÉSURVEILLANCE 24H/24
À PARTIR DE **19,50 €** PAR MOIS⁽¹⁾.

Crédit Mutuel

eps N°1 de la télésurveillance résidentielle en France, Crédit Mutuel Protection Vol est un service opéré par EPS, N°1 de la télésurveillance résidentielle en France (source Atlas de la Sécurité 2014). SAS au capital de 1 000 000 € - Siège social: 30, rue du Doubs, 67100 STRASBOURG - RCS Strasbourg n° 338 780 913 - Code APE 83.20Z N° - TVA intracommunautaire FR 92 338 780 913. L'autorisation administrative déléguée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) en date du 09/12/2013 sous le numéro AUT-067-2112-12-01-20130303050 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entité prise ou aux personnes qui en bénéficient. Centres de Télésurveillance EPS certifiés AFPSAD type PD maître, sous les n°363.00.31 et 236.10.31, conformément à la réglementation AFPSAD R31. (1) Tarif TTC au 07/04/2015 pour l'équipement de base d'un appartement en formule Confort.

Casino Drive

EN MOINS DE 5 MINUTES DANS VOTRE COFFRE

GRATUIT**



PLUS DE 10 000 PRODUITS EN LIGNE
AU PRIX DU MAGASIN***
SERVICE GRATUIT SUR
Casino drive.fr

Voir la liste des magasins participant sur le site : CasinoDrive.fr

**Minimum de commande de 1€

***Taxes comprises

GÉANT CASINO d'Exincourt
4 rue Philippe GOUDEY 25400 EXINCOURT



Éditorial

Sympathisant, mais encore !

Sommaire

- P. 4 à 6 Votre association
- P. 7 à 8 Votre protection
- P. 9 à 12 Manifestations à venir
- P. 13 à 16 Retour sur événements
- P. 17 Le Groupe PSA
- P. 18 à 19 Le Site de Sx
- P. 20 à 22 Bulletins d'inscription



Flashcode ou QRcode.

En lisant ce Flashcode avec votre iPhone ou Smartphone, vous pouvez être directement connecté à notre site Internet.

Notre environnement évolue. Cette évolution s'accélérateur, elle entraîne une modification des attentes et des besoins, notamment au sein de nos adhérents. Compte tenu de cette situation, l'Association évolue et s'adapte.

Pour ce faire, dans un premier temps, après avoir ajusté le coût de la cotisation pour l'adhérent et couplé avec une réduction pour le conjoint, l'Association propose une nouvelle offre.

Cette nouvelle offre est basée sur une attractivité forte. Elle est récente et correspond au statut « **d'adhérent sympathisant** ». Le coût de son adhésion est pratiquement réduit de moitié pour le sympathisant et son conjoint. L'adhérent en qualité de sympathisant a toute sa place dans l'Association, à savoir, il :

- n'est pas soumis à une limite d'âge
- peut être issu ou non du Groupe PSA
- a droit à l'information et à la participation à l'AG
- a droit de participer à toutes nos activités, le coût de la participation aux activités n'est pas majoré ; il est égal à celui de l'adhérent actif
- participe à la défense des intérêts des retraités.

Si le statut de sympathisant assure à

l'adhérent une meilleure couverture, car pris en compte par le volet « **Responsabilité Civile** » de l'Association, l'objectif poursuivi par l'Association, car "poussé" par la réglementation, tend à ne proposer nos activités qu'aux seuls adhérents. La nouvelle offre favorise cette démarche. Elle conduit également à réduire l'isolement et donne sens au lien social, dans un environnement où règne fâcheusement le côté individualiste, difficilement supporté par le retraité un peu isolé.

Comparé à l'adhérent sympathisant, l'adhésion de « **l'adhérent actif** » obéit aux deux critères suivants :

- il doit faire partie des anciens salariés du Groupe PSA
- il doit avoir moins de 75 ans au moment de l'adhésion.

Il bénéficie du versement de prestations sociales, notamment en cas d'hospitalisation.

Le conjoint de l'adhérent actif, qu'il soit issu du Groupe PSA ou non, peut adhérer à l'Association, en choisissant l'offre correspondant à son attente.

Renseignez-vous auprès de nos permanents.

René HANSER

Planète Retraités
PSA Peugeot Citroën SOCHAUX

N° 28 - Juin 2016

Directeur de la publication :
René HANSER

E-mail : arpsasx@gmail.com

Web : www.retraite-psa-sochaux.com

Impression :
www.onlineprinters.fr

Tirage : 4 000 exemplaires

Dépôt légal : mars 2007

N° ISSN : 1959-6499



Permanences

Mardi de 10h à 12h

Jeudi de 14h à 16h

2^{ème} Étage

1 ter avenue du Général Leclerc
25600 Sochaux

Tél. : 03 81 33 08 00

Fax : 03 81 33 61 09

Assemblée Générale... Un bilan 2015 satisfaisant malgré une légère baisse des effectifs.



La 45^e Assemblée Générale de l'Association de l'AR-PSA Site de Sochaux s'est déroulée le 21 avril à la MALS. L'occasion de faire le bilan de l'exercice écoulé mais également de prendre connaissance des perspectives 2016.

Une assistance nombreuse et attentive

C'est devant plus de 500



membres qu'à 14h30 Claude Frescal déclare ouverte l'Assemblée générale 2016.

Après avoir remercié de leur présence les adhérents et les personnalités présentes dont Pierre Long, Directeur des Ressources Humaines de Sochaux, Éric Peultier, Secrétaire du CE, Gérard Bellaton, Fabrice Blaise, Olivier Magnin, Corinne Kircher et Nathalie Ueberfiel pour le Crédit Mutuel, Jean Parrot pour l'Amicale de

Mulhouse et excusé Yvan Lambert, Directeur du site de production et Jean Palumbo pour les Ventes Voitures au personnel retenus par des obligations professionnelles, il donne la parole à Pierre Long.

Au terme de son intervention, Pierre Long remet au Président René Hanser et à Jean Claude Schneider la médaille d'honneur de l'Association qui récompense 20 ans de gestion de l'Association.

Suit l'intervention du Président qui présente son rapport moral :

- remerciements aux administrateurs, aux visiteurs, aux partenaires, au site et au CE de Sochaux
- effectif à fin 2015 : 3 965. A noter 115 démissions et 121 adhésions. Age moyen 77 ans
- L'ouverture de l'adhésion au statut de sympathisant s'avère être une bonne formule. Ce dispositif

conduit à réduire l'isolement et donne sens au lien social, dans un environnement où règne fâcheusement le côté individualiste, difficilement vécu par le retraité un peu isolé.

- La mise en place d'un consultant juridique se justifie. Tous les mois les créneaux réservés sont pris. Nous nous félicitons de la mise en place de cette opportunité.
- S'agissant des conférences, nous pensons proposer à nos membres des sujets intéressants et variés, mais le nombre de participants reste souvent faible. « *Exprimez-vous, faites-nous part de vos souhaits, nous essaierons, là aussi, de nous adapter* ».

Le Président termine son intervention « *un mot sur notre situation financière ici même, il y a un an, nous avons adopté un nouveau barème en ce qui concerne les prestations sociales. Nous*

avons maintenu en l'état celles relatives au décès et revisité très légèrement les prestations versées suite à hospitalisation.

Ce travail, préparé avec l'équipe du Crédit Mutuel, fera apparaître les effets globaux en 2017. Mais dès à présent, nous pouvons saluer l'initiative prise et vous remercier pour votre participation. Il convient de nous adapter en continu et de sauver nos prestations au niveau des allocations versées »

Des comptes en équilibre

Le trésorier Claude Frescal présente les comptes 2015 validés par les deux vérificateurs aux comptes Pierre Anesa et Georges Waeckel.

Le rapport fait apparaître un résultat net comptable excédentaire de 3 313 €. Il se décompose comme suit :

- Total recettes : 235 146 €
- Total dépenses : 231 833 €

La présentation du budget prévisionnel 2016 à 292 100 € et le vote des 3 résolutions (voir page 5) clôturaient la partie statutaire.



Yvette Martin pour le Social rappelle que le nombre d'hospitalisations traitées en 2015 est de 352, ce qui représente 6 452 jours indemnisés, le nombre de décès 158, au lieu de 122 l'année précédente.

Le coût du social se situe entre 55 mille 60 mille Euro ce qui est relativement élevé.



Ce fut ensuite le tour de Simone Le Meur pour le Divertir de donner un éclairage sur les activités que l'Association met à disposition de ses adhérents.



Comme en 2015, moment fort enrichissant de l'AG : l'intervention de Claire Merckling, porte-parole de la FNAR, présentée par Jean Marcel. Elle a passé en revue les différents sujets d'actualité qui concernent l'avenir des retraités. L'occasion de remarquer que, par son adhésion à la FNAR, l'Association continue de s'inscrire dans une démarche

de protection et de défense des intérêts des retraités.



Perspectives 2016

Le président dégage les faits marquants de l'année en cours. Les temps forts des 3 piliers de l'Association : **Protéger, Informer, Divertir** ont été soulignés, sans oublier la 4^{ème} action qui est celle du **Promouvoir**.

Cette promotion réalisée en continu :

- cible nos partenaires en interne comme en externe :
- énumère les dates de présentation de nouveautés 2016, Peugeot, Citroën et DS Automobiles
- rappelle la tenue, le 10 juin, à Metz du Congrès Européen des Retraités du Groupe PSA.

Pour terminer son propos, René Hanser rappelle que l'Association se devait de prendre position dans la localisation de la future clinique. Outre la pétition, un courrier a été envoyé à l'Agence Régionale de Santé, qui a répondu. Ce courrier avait pour but de venir en appui aux engagements locaux.

Le souhait des membres du CA, il n'est jamais trop tard, est que les décideurs arrivent rapidement à trouver la solution au problème afin de permettre aux retraités, et en particulier à ceux du Pays de Montbéliard, de disposer à nouveau d'une offre de soins privée de proximité.

L'Assemblée se termine, Claude Frescal après avoir remercié Jean Paul Schmitz pour l'organisation de l'AG, Claude Cupillard et Gilles Patois pour la réalisation du vidéogramme, invite les participants à partager le verre de l'amitié.



6 résolutions 3 votes

Vote 1 :

- ◆ Approbation du PV de l'AG 2015
- ◆ Approbation des comptes 2015 et quitus au CA
- ◆ Élection des 2 vérificateurs aux comptes 2016.



Ginette HERMETET & Michel PECHEUX

Résolutions votées à l'unanimité et quitus donné.

Vote 2 :

- ◆ Réélection des membres sortants :
 - Claudine BUFFIN
 - Pierre DUCOULOUX
 - Claude FRESCAL
 - Serge LAPORTE
 - Gilles PATOIS
 - Jean-Paul SCHMITZ
 - Francine ZONCA

Résolution votée à l'unanimité.

Vote 3 :

- ◆ Cotisations 2017
 - Membre actif, la cotisation reste à 23 € pour l'adhérent et 38 € pour le couple
 - membre sympathisant, la cotisation reste fixée à 11 € pour l'adhérent et 18 € pour le couple
- ◆ approbation du budget prévisionnel 2016

Résolutions votées à l'unanimité.

Un grand merci aux membres sortants pour le travail accompli au sein du Conseil d'Administration au service de l'amicale et qui n'ont pas souhaité postuler pour un nouveau mandat.

Dirigeants à l'honneur

<p>René HANSER récompensé pour son action au sein du CA de l'Association des Retraités Peugeot site de Sochaux et 20 ans de Présidence.</p>		<p>Jean Claude SCHNEIDER récompensé pour ses 23 ans de présence au sein du CA de l'Association des Retraités Peugeot site de Sochaux dont 20 comme Trésorier.</p>	

Intervention des personnalités



Pierre LONG

Directeur des Ressources Humaines du Site de Sochaux, rappelle les difficultés conjoncturelles de PSA, mais aussi, pour Sochaux, l'espoir suscité par la sortie de nouveaux modèles.



Eric PEULTIER

Secrétaire du CE du Site de Sochaux, rappelle l'attachement du Comité d'Établissement à l'Association malgré les difficultés de trésorerie résultant de la baisse des effectifs à Sochaux.

Démarchage téléphonique

une nouvelle liste d'opposition à partir du 1er juin



Un décret dans ce sens a été publié dans le Journal Officiel, jeudi 21 mai 2015. Fixé dans le cadre de la loi Consommation du 17 mars 2014, il annonce un

dispositif pour s'opposer au démarchage téléphonique.

Attendue depuis plusieurs mois, la liste d'opposition au démarchage téléphonique sera effective avant l'été.

La liste d'opposition au démarchage téléphonique, sera finalement **mise en place le 1er juin 2016**. Martine Pinville, secrétaire d'État en charge du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, a annoncé la désignation de la société Opposetel comme gestionnaire de cette liste : *"Dès l'été 2016, le gouvernement pourra garantir la protection effective des consommateurs qui ne souhaitent pas être démarchés téléphoniquement en instituant un service simple, gratuit et accessible"*.

Le nom de cette nouvelle liste rouge ? Bloctel.

Désormais, les professionnels ayant recours au démarchage téléphonique pour de la prospection commerciale **ne pourront pas, sous peine d'amendes, appeler les numéros figurant sur cette liste**. Ces derniers devront s'assurer systématiquement auprès de l'organisme Opposetel que leurs fichiers clients sont bien expurgés des numéros de téléphone y figurant.

Comment s'inscrire?

À partir du **1er juin 2016**, les consommateurs pourront s'inscrire en communiquant leurs numéros de téléphone :

- **sur le site internet dédié bloctel.gouv.fr** (en ligne le 1er juin)
- **par courrier** (l'adresse sera précisée ultérieurement)

Un récépissé leur précisera la durée de l'inscription ainsi que la date à laquelle elle deviendra effective, au plus tard dans les trente jours de la délivrance du récépissé. Ainsi, les inscrits au 1er juin retrouveront la tranquillité le 1er juillet 2016.

Permanences

Nous vous rappelons que les permanences ne seront pas assurées :

- **jeudi 14 juillet** (Fête Nationale)
- **du 1er au 31 août** (Congés)

Pays de Montbéliard...

et sa clinique...



Le 17 juillet 2015, le Tribunal de Commerce de Belfort a placé la clinique des Portes du Jura à Montbéliard en liquidation judiciaire.

En l'absence d'accord entre l'unique candidat à la reprise et la SCI, propriétaire du lieu d'exploitation de la clinique, la cessation d'activité dans le cadre de la liquidation s'est imposée avec effet au 30 octobre 2015.

L'autorisation de chirurgie dont l'établissement était titulaire est devenue caduque.

L'Association s'est sentie concernée. Elle devait, au nom de ses adhérents, intervenir à son tour et prendre position quant à la localisation de la future clinique. Outre la pétition, que nous avons signée, nous avons écrit à l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche Comté le 5 février 2016. Ce courrier avait pour but de venir en appui aux engagements locaux, à savoir que la solution proposée ne tient absolument pas compte de l'équilibre des soins hospitaliers sur le territoire.

Nous formions le vœu, il n'est jamais trop tard, que les décideurs arrivent rapidement à trouver la solution au problème afin de permettre aux retraités, et en particulier à ceux du Pays de Montbéliard, de disposer à nouveau d'une offre de soins privée. Nous avons pris position.

Le 4 avril 2016, l'Agence Régionale de Santé "ARS" a fait réponse à notre intervention. Elle nous indique que :

- conformément au Schéma Régional des Soins (SROS) de Franche Comté 2012-2016, le bilan qualifié d'offre de soins fait apparaître des besoins non satisfaits en matière de chirurgie sur la ville de Montbéliard
- les élus de Belfort-Montbéliard ont fait part de leurs préoccupations concernant l'évolution de l'organisation des soins dans l'aire urbaine à la Ministre de la Santé Mme Marisol Touraine. Ils ont notamment attiré l'attention sur les conditions d'accès aux soins des habitants du Pays de Montbéliard Agglomération
- l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche Comté permet du 1er avril au 31 mai 2016 à des promoteurs de déposer un dossier de candidature afin d'implanter un établissement privé à Montbéliard
- les candidatures seront examinées avec soin, car l'ARS partage le même objectif que nous, à savoir celui de conforter un accès aux soins de qualité aux habitants du Pays de Montbéliard Agglomération.

Début mai 2016, un investisseur, qualifié de sérieux, a présenté sa candidature.

A suivre...

René HANSER

Assemblée Générale ...

Intervention de Mme Claire Merckling de la FNAR



C'est avec plaisir et intérêt que nous avons accueilli Mme Merckling à notre assemblée générale. Mme Merckling, qui nous avait déjà rendu visite en 2015, est parfaitement qualifiée pour nous parler de l'actualité de la FNAR

puisqu'elle en est membre du bureau et secrétaire générale adjointe chargée de la communication.

Vous trouverez ci-dessous un résumé de sa très intéressante intervention qui a parcouru les principaux problèmes qui se posent actuellement aux retraités et personnes âgées dans notre pays.

Les retraites

Il n'y a pas eu de revalorisation de la retraite de base depuis 2013, à l'exception d'une ridicule augmentation de 0,1 % au 1^{er} octobre dernier.

S'agissant des complémentaires, les partenaires sociaux ont signé le 30 octobre dernier un accord destiné à sauvegarder les régimes AGIRC/ARRCO. Malheureusement, cet accord n'est pas à la hauteur des enjeux financiers puisque les déficits atteindront encore 2 milliards d'euros en 2020. Il impose des efforts aux retraités, une sous-indexation par rapport à l'inflation, qui interdisent toute revalorisation jusqu'en 2018 si, comme c'est probable, l'inflation reste en dessous de 1 %. Ces efforts contribueront pour 94 % à la réduction du déficit en 2017.

Pour les candidats à la retraite, un système de malus provisoire en 2019, 2020 et probablement 2021, vise à reculer l'âge du départ à la retraite pour environ 1/3 des intéressés. A ce sujet, soyons méfiants vis-à-vis des informations fallacieuses diffusées par la presse, telles que celles annonçant, pour les futurs retraités, une baisse des pensions complémentaires de 18 % alors qu'en fait cette baisse, due aux mesures décidées en octobre 2015, ne devrait pas dépasser 7 %.

Il faut souligner la disparité entre les différents régimes existants, encore aggravée par les derniers accords AGIRC/ARRCO. La CFR milite depuis plusieurs années pour la mise en place d'un régime universel de retraite par répartition. Un seul régime en lieu et place des 35 régimes existant actuellement. Elle prépare un projet de loi à soumettre aux parlementaires et aux candidats aux élections présidentielle et législatives de 2017.

A noter que l'OCDE préconise aussi l'instauration d'un régime de retraite unique dans un souci de transparence et d'équité.

Les complémentaires santé

L'accord national interprofessionnel de janvier 2013 a prévu la généralisation d'une assurance complémentaire couvrant les frais de santé dès le 1^{er} janvier 2016. Pour les salariés, il s'agit de contrats de groupe, négociés par l'employeur qui paye au moins 50 % de la cotisation. Il n'en est pas de même pour les retraités qui, pour 95 % d'entre eux, sont couverts par un contrat individuel, souvent moins intéressant que les contrats collectifs, et dont le coût croît avec l'âge de l'assuré. De ce fait, à prestations égales, on estime que sa complémentaire coûte à un retraité 3 fois plus qu'à un salarié.

La loi prévoit, pour les personnes de 65 ans et plus, une labellisation des contrats de complémentaires santé sur des critères de prix et de qualité. L'objectif est de faciliter l'accès aux soins des personnes âgées, grâce à des contrats à prix abordables et à garanties suffisantes (*panier de soins*). Parallèlement, il est prévu de faire évoluer la loi pour permettre, qu'au départ à la retraite, l'ancien salarié qui désire rester bénéficiaire de son contrat d'entreprise voie étaler sur 3 ans l'augmentation de cotisation susceptible de lui être réclamée et qui peut aller jusqu'à 50 %.

La CFR juge ces mesures notoirement insuffisantes et réclame que les retraités puissent déduire de leur revenu imposable 50 % de leur cotisation à une complémentaire santé.



© Photographes.eu - Fotoka.com

#95578441

La loi ASV

C'est la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement. Il ne s'agit que du premier volet d'une législation qui devrait traiter de la prise en charge de la perte d'autonomie dans son ensemble. Il concerne essentiellement le maintien à domicile. Les mesures envisagées sont financées par la CASA (*Cotisation Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie*) que nous payons sur nos retraites depuis le 1^{er} avril 2013, soit 700 millions d'euros pour 2016.

Ces mesures porteront sur :

- * la prévention en matière de perte d'autonomie
- * les travaux pour adaptation du logement
- * la revalorisation de l'APA (*Allocation Personnalisée pour l'Autonomie*)
- * la reconnaissance et le soutien aux aidants.

Les logement-foyers, qui constituent une étape intermédiaire entre domicile et institutions pour personnes âgées, sont renommés résidences-autonomie et adaptés en conséquence.

D'ici fin 2016, le portail :

« www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr »

indiquera les prix pratiqués par l'ensemble des EHPAD (*Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes*). Les prix affichés correspondront à un socle de prestations défini par un décret, ce qui facilitera les comparaisons.

La loi ASV élargit les missions de la CNSA (*Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie*), elle institue le Haut Conseil de la Famille de l'Enfance et de l'Age et crée le CDCA (*Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie*) par fusion du CODERPA et du CDCPH, respectivement Comité Départemental des Retraités et Personnes Âgées et Conseil Départemental consultatif des Personnes Handicapées.

La loi réaffirme les droits et libertés des personnes âgées.

Loi de modernisation du système de santé

Cette loi prévoit de mettre l'accent sur la prévention, de recentrer le système de santé sur les soins de proximité et de favoriser les soins en ambulatoire. Il s'agit de faciliter l'accès aux soins pour tous, de développer les droits et la sécurité des malades et de lutter contre les déserts médicaux.

Le dossier médical partagé va être relancé de manière qu'à chaque étape de la prise en charge les professionnels de santé ainsi que les patients aient accès à l'ensemble des informations médicales.

Il y a des progrès à faire en matière de démocratie sanitaire. Cela concerne en particulier les Représentants des Usagers (RU) auxquels la FNAR s'intéresse tout particulièrement puisqu'elle détient l'agrément d'association habilitée à désigner des RU.

D'où cet appel aux bénévoles intéressés : si vous estimez essentiel que les patients et leur famille puissent faire aboutir leurs doléances sur tous les aspects liés à une hospitalisation et si vous disposez d'un peu de temps à consacrer à une activité bénévole au service des malades, alors n'hésitez pas, demandez à vos responsables de transmettre votre candidature à la FNAR afin qu'elle puisse prendre les contacts nécessaires pour y donner suite.

Assemblée Générale... de la FNAR



Cette assemblée générale s'est tenue à Paris le 7 avril 2016 en présence de nombreux représentants d'Associations affiliées.

Les rapports moral et financier peuvent se résumer ainsi :

- ◆ le nombre d'adhérents est en diminution
- ◆ les finances sont en déficit de 33 000 €
- ◆ les orientations pour l'année en cours sont la conséquence de cet état de fait
- recruter de nouvelles associations et aider les associations adhérentes à recruter
- rétablir la situation financière : une augmentation de la cotisation 0,5 € par adhérent, à partir de 2017, a été votée.
- développer les actions en faveur des retraités et personnes âgées dans les domaines de la santé, de

l'information et des avantages divers

La documentation reflétant l'image de la FNAR est en cours de renouvellement :

- une nouvelle plaquette a été éditée
- le site Internet est en cours de refonte.

Mot d'ordre : se faire connaître pour être reconnus.

Mission OSS pour 2016

Petit rappel : l'OSS (*Observatoire Senior Société*) est la branche de la CFR (*Confédération Française des Retraités*) chargée de prendre contact avec les parlementaires afin de les convaincre du bien-fondé des thèses soutenues par la CFR. Dans chaque région de France, une équipe de correspondants sollicite des entretiens avec les députés et sénateurs de leur région. Le bilan de chaque entretien est exploité au niveau national, ce qui permet d'estimer la probabilité de voir les lois qui nous concernent votées ou non.

Pour 2016, les positions à défendre concerneront en priorité 2 sujets :

- * **La reconnaissance officielle de la CFR** comme représentante des retraités vis-à-vis des pouvoirs publics et de tous organismes traitant des questions intéressant les retraités et les personnes âgées.
- * **La retraite universelle**, réforme remplaçant la multitude de systèmes actuellement en vigueur par un système contributif unique, équitable et à gestion garantie en équilibre.

Les démarches nécessaires sont en cours en Franche-Comté, nous vous tiendrons au courant des résultats obtenus en fin d'année.



Jean MARCEL

culture et loisirs ... manifestations à venir

Agenda des manifestations



Juillet

08 : Nouveautés Peugeot 2016
21 : Nouveautés DS Automobiles

Septembre

01 : Rando 9
13 : Rando 10
13 : Nouveautés Citroën 2016
14 au 16 : Sortie Yonne
22 : Pétanque
29 : Rando 11

Octobre

11 : Rando 12
19 : Loto
25 : Rando 13
27 : Bal d'automne

Novembre

08 : Rando 14
09 : Tarot
17 : Conférence Crédit Mut
23 : Fête de l'Amitié

Décembre

06 : St Nicolas à Seveux
15 : Matinée Cabaret Kirrwiller
17 : Rando Lumières de Noël

Randonnées ...

28 juin

Circuit des Étangs, canaux et bornes Brognard (25600)

Distance : 14 km - Dénivelé : 100 m
Durée : 4h00

- Rendez-vous à 13h15
Lieu : Parking Base nautique de Brognard
- Départ : 13h30

Responsable : **René Vermot-Desroches**

1er septembre

Circuit : Étang des Forges, Lion et fortifications Belfort (90000)

Distance : 11 km - Dénivelé : 110 m
Durée : 4h00

- Rendez-vous à 13h15
Lieu : Parking Base nautique Étang des Forges - Belfort
- Départ : 13h30

Responsable : **Jean Paul Steckmeyer**

13 septembre

Circuit : Vieil Armand (68700)

Distance : 10 km - Dénivelé : 400 m
Durée : la journée

- Rendez-vous à 9h15
Lieu : Parking Hartmannswillerkopf (68700) Départementale 431
- Départ : 9h30

Transport : voiture particulière.
Covoiturage possible, départ du parking du Musée de Sochaux à 8h00.

- **Repas pris à la ferme auberge Molkenrain* à 12h30 (27 euros).**

Menu : apéritif au choix
- tourte ou crudités charcuterie
- collet fumé pommes de terre braisées
salade ou ragoût de bœuf (*dans ce cas le fromage est supprimé*)
- fromage - dessert - café
vin blanc ou rouge (*1/4 par personne*)
eau plate ou gazeuse

* Accompagnants non marcheurs : accès possible à la ferme auberge en voiture .

Inscription uniquement par bulletin à découper page 21.

Responsable : **Robert Rossin**



29 septembre

Circuit : Parc des Éoliennes de Valonne (25190)

Distance : 10 km - Dénivelé : 300 m
Durée : 1/2 journée

- Rendez-vous à 13h15
Lieu : Parking de la Mairie de Valonne
- Départ : 13h30

Responsable : **Michel Brisebard**



11 octobre

Circuit : Etouvans (25260)

Distance : 13,5 km - Dénivelé : 120 m
Durée : 1/2 journée

- Rendez-vous à 13h15
Lieu : Parking de l'Église d'Etouvans
- Départ : 13h30

Responsable : **René Vermot-Desroches**

25 octobre

Circuit : Sainte Marie (25113)

Distance : 12,5 km - Dénivelé : 200 m
Durée : 1/2 journée

- Rendez-vous à 13h15
Lieu : Parking du cimetière de Ste Marie
- Départ : 13h30

Responsable : **André Marchand**

8 novembre

Circuit : Fort du Salbert (90300)

Distance : 11 km - Dénivelé : 230 m
Durée : 1/2 journée

- Rendez-vous à 13h15
Lieu : Parking route de la poudrière Cravanche (90300)
- Départ : 13h30

Responsable : **Jean Paul Steckmeyer**

17 décembre

Circuit : des Lumières de Noël de Montbéliard (25200)

Distance : 10 km - Dénivelé : faible
Durée : 3h30

- ♦ Rendez-vous : 15h15
Lieu : salle de la Roselière Montbéliard
- ♦ Départ : 15h45

Possibilité de restauration après la randonnée.
Responsables : Tous

Pétanque ... 22 sept Grand-Charmont



N'hésitez pas à décider vos connaissances avec qui vous pratiquez occasionnellement la pétanque à vous accompagner et passer un agréable après-midi aux abords de la **salle des Sports de Grand-Charmont**.

Pour conserver une tradition qui lui est chère, l'Association organise son concours de pétanque d'automne le 22 septembre.

Rares sont les loisirs appréciés de tous. La pétanque est probablement la seule discipline pratiquée par tous chaque été, que ce soit en concours, en famille ou entre amis. Hommes, femmes et enfants, l'âge ne compte pas pour se faire plaisir.

Notre souhait est qu'un plus grand nombre de participants s'inscrive à ce concours très bien doté.

Un prix spécial sera réservé au meilleur score féminin.

Tarif : 5 €

Organisateur
Serge LAPORTE
06 75 60 80 97

ENTRÉE LIBRE

Loto ... 19 octobre Sainte Suzanne



Suggérez à votre entourage de vous accompagner pour participer à ce moment de convivialité.

1 500 € en bons d'achat et lots de valeur vous attendent

Vous aimez le suspense et l'envie de gagner un lot de valeur ? Alors nous vous attendons le **19 octobre 2016** à la **salle des fêtes de Sainte Suzanne**.

Planning :

- 13h45 : ouverture des portes.
- 14h30 : début des jeux.

Déroulement :

- 16 € les 4 cartons
- 2,50 € le carton supplémentaire

Lots :

- téléviseur écran plat
- bons d'achat
- petits appareils ménagers
- paniers garnis
- et beaucoup d'autres lots.

Nous vous rappelons que cette manifestation est ouverte à tous.

Organisatrice
Éliane BOUROT
03 81 30 54 96

ENTRÉE LIBRE

Bal ... 27 octobre MALS Sochaux

Rendez-vous le **27 octobre à 12 h à la MALS** de Sochaux pour notre Bal d'Automne.

Le déjeuner sera préparé par la maison « **Au Gourmet Luron** ». Sérieux et qualité sont garantis.

L'animation musicale sera assurée par le groupe « **Gilbert Conti et Christophe Girard** » avec son répertoire varié, musette et danses en lignes.

Venez nombreux passer une agréable après-midi entre

amis et retrouver la beauté et la fluidité de ces « *danses classiques ou modernes* » qui nous rendent si joyeux.

Tarifs :

- Membre actif et sympathisant : 27 €
- Invité : 32 €

Le bulletin de participation doit parvenir au plus tard à l'organisateur **8 jours** avant le bal.

Organisateur :
Denis THEVENOT



S'INSCRIRE

Tarot ... 9 novembre Nommay



Nous vous donnons rendez-vous le **9 novembre** à la **salle Jacques Prévert à Nommay**. Les inscriptions débuteront sur place à partir de 13h00.

Le tournoi commencera à 14h00 et se déroulera en 4 manches de 6 jeux.

Participation : 10 €

Redistribution :

- Récompense pour les 10 meilleurs scores
- Lot à tous les scores positifs.

Organisateur :
Jean-Paul CHATELET
Tél. 06 81 22 42 13

Comme chaque année, notre Association vous offre la possibilité de tester vos capacités au cours de notre traditionnel concours de tarot.

Vous êtes particulièrement doué à ce jeu et souhaitez vous mesurer à d'autres joueurs ? Vous aimez l'ambiance qui règne tout au long des parties et passer un agréable après-midi ?

Au dire de certains, toute la finesse du tarot se situe dans votre faculté à évaluer correctement votre main.

ENTRÉE LIBRE

Présentation...

Nouveautés Peugeot 8 juillet

Le 8 juillet nous aurons le plaisir de vous présenter les nouveautés 2016 de la marque Peugeot.



Cette présentation se tiendra à partir de **14 heures** dans le salon de l'Europe du Musée de l'Aventure Peugeot à Sochaux.

La présentation portera sur la nouvelle Peugeot 3008, le 2008 restyle et le nouvel Expert.

ENTREE LIBRE...



ET GRATUITE!

Organisateur :
Claude FRESICAL
Tél. 03 84 22 19 40

Présentation...

Nouveautés DS 21 juillet



Le 21 juillet nous aurons le plaisir de vous présenter les nouveautés 2016 de la marque DS Automobiles.

Cette présentation débutera à **14 heures** dans le salon de l'Europe du Musée de l'Aventure Peugeot à Sochaux.

La présentation portera sur la nouvelle DS 3 dans la version Performance et DS 4S.

Organisateur :
Claude FRESICAL
Tél. 03 84 22 19 40

ENTREE LIBRE...



ET GRATUITE!

Présentation...

Nouveautés Citroën 13 sept



Le 13 septembre vous seront présentées les nouveautés 2016 de la marque Citroën.

Cette présentation se tiendra à partir de **14 heures** dans le salon de l'Europe du Musée de l'Aventure Peugeot à Sochaux.

Elle portera sur la nouvelle C3 Citroën, Jumpy.

Organisateur :
Claude FRESICAL
Tél. 03 84 22 19 40

ENTREE LIBRE...



ET GRATUITE!

3 jours dans l'Yonne ... du 14 au 16 septembre

L'Yonne nous ouvre généreusement les portes de la Bourgogne. Des coteaux de Chablis aux canaux, nous découvrirons Auxerre, St-Bris le Vineux, Noyers sur Serein, Nîtry, Vézelay, Tonnerre, Chablis, Arcy sur Cure. Départ le 14 en autocar de Sochaux direction Auxerre pour un séjour de 3 jours dans l'Yonne

Retour à Sochaux le 16 en soirée.

Tarifs :

Membres actif & Sympathisant : 380 €
Invité : 420 € - Chambre individuelle : 38 €

Paiement :

180 € à l'inscription - Solde début juillet

Ce prix comprend :

- le transport aller/retour en autocar « Grand Tourisme »
- l'hébergement en pension complète (boissons comprises) - les visites avec un guide et les dégustations.

Organisatrice :
Michèle CHARBONNIER

S'INSCRIRE



Conférence Crédit Mutuel... 17 novembre

L'Association de Retraités de PSA Peugeot Citroën et le Crédit Mutuel organiseront à la salle de l'ASCAP leur traditionnelle conférence de fin d'année. La Fiscalité 2016 et la Bourse : son intérêt, les comparatifs, les risques, la diversification, l'assurance-vie seront les sujets traités. Organisateur : Claude FRESICAL Tél. 03 84 22 19 40

Fête de l'Amitié... MALS 23 novembre



un repas gastronomique préparé et servi par la Maison du Gourmet Luron.

Un grand moment de plaisir et de convivialité.

Pour raison de sécurité, le nombre de convives est limité à **450**.

Organisateurs :
Alain DUPERRIER
Gilles PATOIS

La Fête de l'Amitié 2016, rencontre annuelle incontournable de notre Association, se déroule la MALS de Sochaux.

Cette journée festive allie savamment danse, au rythme de l'orchestre Christophe GIRARD & Gilbert CONTI, et

Tarifs :
Membres actif & Sympathisant : **40 €**
Invité : **45 €**



Menu

- Apéritif et ses feuilletés salés
- La Croûte Financière
Le Trou Lorrain
- Le Dos d'Oie aux Griottines et la Ros'Anna de Carottes en Tarte Fine & Sa Brochette de Tomates Confites
- Les trois Fromages et sa Salade Verte
- Le Citron Meringué Façon - Tartelette

Boissons

- Eau
- Vin blanc
- Vin Rouge
- Café

Saint Nicolas... chez « Berthe » le 6 décembre

Nous fêtons la St-Nicolas à Seveux. Nous serons accueillis à l'Auberge du Val de Saône par Berthe, Sylvie et Lionel.

Cette journée sera placée sous le signe de la bonne humeur. Après le déjeuner, vous pourrez vous dégourdir les jambes avec quelques pas de danse.



Le menu figurera sur « Planète N° 29 » du mois d'Octobre.

D'ores et déjà, pensez à réserver votre journée.

Départ : du Musée Peugeot à 10 h
Retour : en début de soirée.

Cette sortie comprend : le transport, le déjeuner et les boissons.

Tarifs : Membres actif et Sympathisant : **60 €**
Invités : **66 €**

Date limite d'inscription : 20 novembre 2016

Date limite de remboursement : 30 novembre 2016

Organisatrice :
Michèle CHARBONNIER



Matinée cabaret ... 15 décembre



Ce lieu hors du commun empreint de luxe et de magie est un véritable chef-d'œuvre architectural digne des plus grands cabarets. En pleine campagne alsacienne, le **Royal Palace** vous offre un voyage vers un monde magique. Dépaysement et instants mémorables assurés !

Poussez les portes d'un des 3 plus grands music-halls français et découvrez un espace d'exception !

Avec son nouveau programme « *Flamboyant* » qui sera mis en place début août, le Royal Palace présente l'opportunité d'une sortie dans l'esprit

« *Moulin Rouge ou Crazy Horse* » avec danseuses très légèrement vêtues de paillettes et plumes, dans un cadre étincelant.

Tarifs :
- Membres actif & sympathisant : **95 €**
- Invité : **104 €**

Il comprend : le transport, le repas (*menu Plaisir*), les boissons et le spectacle.

Départ : 8 h 30 - parking du Musée de Sochaux

Organisateur : Jean-Paul CHATELET



Retour sur événements en chiffres ...

Vous pouvez consulter les comptes rendus complets de ces événements ainsi que les photos sur notre Site Internet www.retraite-psa-sochaux.com

Plus de 900 participations aux 15 animations offertes par votre Association depuis le début de l'année ! Sans oublier vos traditionnels rendez-vous du loto, tarot ou repas dansants, vous pouviez en profiter pour approfondir vos connaissances du Code de la route.

Un repas dans une ferme-auberge alsacienne est d'ailleurs programmé par nos amis randonneurs le 13 septembre.

Lors de cette sortie, la visite d'un haut lieu du souvenir de la guerre de 14-18 le «Hartmannswillerkopf» est prévue. Le parcours de 7 km, sans grande difficulté, est ponctué d'arrêts pour les explications du guide. L'après-midi, chacun pourra visiter l'abri mémoire de Uffholtz qui servait de bunker aux Allemands, transformé en musée mémoire. Simone LE MEUR

Code de la route ... janvier 2016



mais c'est super cool !

20 stagiaires.
«la circulation dans un sens giratoire n'a plus de secret pour nos adhérents» ...

Claudine BUFFIN



attention à bien tenir sa droite...

Bal des Rois ... 20 janvier



les Rois et Reines de cette journée ...

130 personnes ont participé à cette matinée dansante.

«bon repas et ambiance sympathique à chaque bal organisé par notre Association»...

Denis THEVENOT



tous en piste

Loto ... 24 février



12 quine! ...

180 participants au loto de printemps.

«de nombreux lots ont été partagés entre les gagnants : paniers gourmands, bijoux, bons d'achats, appareils électroménagers»...

Éliane BOUROT



concentration maxi ...

Diététique ... février & mars



à l'écoute des nombreux conseils ...

20 participants ont assisté aux trois séances de la conférence sur la diététique adaptée aux seniors.

« Tous ont apprécié ce type de cycle, en souhaitant qu'il soit renouvelé sur d'autres thèmes »...

Claudine BUFFIN



Mme Manon BOUVIER ...

Pesmes ... 11 mars



du vin du Jura ? ...

52 personnes ont participé à cette sortie d'un jour.

Une journée « couleurs locales » avec comme point d'orgue la découverte de ce mystérieux menu « pôchouse » aux Jardins Gourmands de PESMES...

Michèle CHARBONNIER



moment convivial ...

Conférence sur l'huile d'olive ... 17 mars



public attentif ...

60 participants à la conférence.

Bruno De Georgi nous alerte sur le cas de l'huile **vierge extra** : « huile chimiquement traitée à laquelle est ajouté un faible pourcentage d'huile extra vierge, pour faciliter sa commercialisation »...

Claude FRESICAL



encore une goutte !...

Bal de printemps ... 30 mars



en ligne au son de l'accordéon ...

200 personnes ont participé à notre repas festif très apprécié.

« Nombreux étaient les habitués qui s'y sont retrouvés avec plaisir pour fêter l'arrivée du printemps »...

Denis THEVENOT



le bon rythme !...

Tarot ... 6 avril



qui a le bon jeu ?...

60 joueurs étaient présents à cette édition du printemps 2016.

« L'objectif pour chacun est d'atteindre les premières places car les récompenses attribuées sont gratifiantes »...

Jean Paul SCHMITZ



félicitation au gagnant ...

Amitié Mulhouse ... 7 avril



discours de bienvenue !...

60 de nos adhérents étaient au rendez-vous pour participer à cette rencontre traditionnelle avec nos amis alsaciens.

« Chacun a pu apprécier le repas puis danser jusqu'à la fin de cette journée, placée sous le signe de l'amitié »...

Jean Paul CHATELET



place à la danse !...

Assemblée Générale ... 21 avril



on se presse à l'accueil ...

508 adhérents ont participé à l'Assemblée Générale 2016 qui s'est déroulée en 3 parties :

- 1 - la partie statutaire avec le rapport moral du Président, les résultats de l'exercice écoulé, le budget prévisionnel et le vote des résolutions.
- 2 - l'intervention de membres du Conseil d'Administration et les perspectives 2016 par le Président
- 3 - la troisième partie consacrée aux allocutions de nos invités et partenaires.

Après avoir remercié nos partenaires et les membres présents, Claude Frescal clôt l'assemblée et invite l'assistance à partager le verre de l'amitié.

Jean Paul SCHMITZ



assemblée attentive ! ...



retrouvailles entre collègues de DQ...



moment convivial d'après AG ...

Randonnées ... début de saison 2016



Malsaucy : 8 mars ...



L'Ajoie - Villars le Sec : 22 mars ...



Les étangs & les fontaines Etobon : 5 avril ...



La grotte des Nains - Ferrette : 19 avril ...

202

marcheurs ont participé aux 6 premières sorties de l'année proposées par l'équipe des accompagnateurs. « Neige, pluie, soleil n'ont pas découragé nos fidèles randonneurs »...

Rendez-vous est pris pour les sorties du 2ème semestre et en particulier pour celle du 13 septembre « Circuit du Vieil Armand » où il sera proposé, après la marche, de se retrouver à la ferme auberge Molkenrain pour le traditionnel repas des randonneurs. (Pour ceux qui souhaitent participer uniquement au repas, la ferme auberge est accessible en voiture).

Lors de cette randonnée, pour satisfaire votre intérêt pour le patrimoine, un moment sera consacré à la visite d'un haut lieu du souvenir de la guerre 14-18 : le « Hartmannswillerkopf »...

Inscription uniquement par bulletin à découper page 21.

Robert ROSSIN



Circuit : Sourans : 10 mai...



Circuit : Les Grands Crus Orschwihr : 24 mai...

Un nouveau défi... pour le Groupe



Avec l'arrivée à la tête du Directoire du Groupe de Carlos Tavares et le lancement du plan « *Back in the race* » en 2014 (*retour dans la course*), les résultats sont redevenus positifs avec deux ans d'avance sur l'agenda prévisionnel.

Ceci s'est réalisé grâce à l'implication de toutes les forces du Groupe, un vaste plan d'économies et une recherche de l'excellence pour chaque entité.

Cela s'est traduit par la vente de près de 3 millions de véhicules de par le monde, en croissance de 1,2 % par rapport à 2014, avec des performances différentes d'une zone géographique à l'autre. Progression de 5,9 % en Europe, 6,4 % au Moyen Orient, une quasi stabilité en Chine et une chute en Amérique du sud et en Eurasie.

Le chiffre d'affaires du Groupe s'est établi à 56 328 M€ en y intégrant la totalité de Faurecia.

La division automobile, quant à elle, dégage un CA de 37 514 M€ avec une marge opérationnelle de 5 %.

Le résultat net du Groupe s'est établi à 1 202 M€. Les stocks à fin 2015 étaient de 350 000 véhicules, soit plus 11 000 par rapport à 2014.

Une usine est en construction au Maroc à Kenitra, en parallèle un projet en Algérie et la reprise des affaires avec l'Iran où il est proposé de créer une co-entreprise entre Iran Khodro et PSA, comme cela s'est fait en Chine avec Dong Feng.

La première étape de la remise sur pied du Groupe étant achevée, un nouveau plan appelé « *Push to Pass* » est mis en place pour assurer les performances et une croissance rentable. Ce plan se déroulera sur la période 2016 - 2021 et prendra en compte les mutations de l'utilisation de l'automobile.

L'objectif affiché est de maîtriser les dépenses de R&D, les coûts de production et les coûts fixes.

Les objectifs sont :

- une marge opérationnelle de la division automobile de 4 % sur la période 2016 - 2018 avec un objectif de 6 % à l'horizon 2021,
- une croissance de 10 % du chiffre d'affaires.

Pour atteindre ces objectifs, le Groupe s'appuiera sur les trois marques :

- * par une qualité produit et service du meilleur niveau
- * un plan produit offensif et riche de 26 véhicules particuliers et de 8 véhicules utilitaires dont un pick-up d'une tonne, cela se traduira par un lancement par an et par marque dans chaque zone géographique
- * des évolutions technologiques avec le lancement de 7 véhicules hybrides rechargeables, 4 véhicules électriques et la mise en œuvre du programme des véhicules connectés et autonomes.

Claude FRESICAL



A l'occasion de l'annonce de notre nouveau plan stratégique « *Push to Pass* », vous découvrez la nouvelle identité du Groupe qui entérine son changement de nom : **Groupe PSA**, simple, court, et symbole de l'évolution de notre business model vers un portefeuille d'activités plus large que notre champ d'activité traditionnel.

La précédente identité du Groupe, PSA Peugeot Citroën, datait de 1991 ! 25 ans après, il était temps de rajeunir son image et de traduire la mutation de notre entreprise.

Notre logo, élégant et sobre, traduit notre attachement à nos origines tout en étant moderne et intemporel. Frugalité ingénieuse, agilité, respect de notre ADN ont guidé notre démarche : pas d'agence pour réaliser ce nouveau logo mais la créativité des stylistes du Peugeot Design Lab studio

Véritable carte de visite d'une entreprise, le logo institutionnel permet de se distinguer de la concurrence et doit laisser le maximum d'espace d'expression à nos trois marques fortes tout en étant en capacité « d'accueillir » les futures activités que le Groupe PSA va développer. Il exerce un réel pouvoir d'influence. Avoir une identité visuelle cohérente avec l'image que l'on souhaite renvoyer est fondamental.

Soyons fiers de cette nouvelle identité, fruit du redressement spectaculaire et symbole de la vision de demain.

DCOM

La nouvelle arme Sochaliennne... Le nouveau 3008

Trois années après avoir lancé la Peugeot 308, les sochaliens ont à nouveau une forte responsabilité dans la vie du Groupe, en donnant naissance au nouveau 3008.

On ne remplace pas tous les jours un sacré numéro comme le Peugeot 3008 premier du nom, assemblé à plus de 700 000 exemplaires sur le système 2 depuis son lancement en 2009. Ce véhicule, lancé dans un contexte de crise très difficile pour le site, terminera dans les prochains mois une belle carrière après avoir assuré un niveau d'activité élevé...

Sacrée histoire pour un véhicule auquel le Groupe ne croyait pas vraiment avant son rendez-vous avec le public.

Le nouveau 3008 devra faire aussi bien, si ce n'est mieux dans un segment très dynamique aujourd'hui « **le Crossover** », en forte progression sur l'ensemble des marchés mondiaux, mais également beaucoup plus concurrentiel qu'il y a sept ans. Mais « **P 84** », son nom de code a beaucoup d'arguments pour séduire :

- * Que ce soit par son spectaculaire PEUGEOT i-Cockpit de dernière génération
- * son style remarquablement inspiré, ou
- * par ses équipements high-tech.

Le nouveau SUV PEUGEOT 3008 a pour ambition de s'imposer d'emblée comme un acteur majeur.

Il inaugure une nouvelle ère de véhicules PEUGEOT, une nouvelle gamme de SUV dont il sera l'emblème mondial.

Le nouveau SUV PEUGEOT 3008 sera assurément la vedette du stand PEUGEOT au prochain Mondial de Paris



où il se présentera enfin à son public avant son lancement européen.

D'ici là, vous le verrez certainement beaucoup circuler sur les routes du Pays de Montbéliard, où de nombreux véhicules seront testés dans les prochaines semaines.

Développé à Sochoux, mis au point à Belchamp et produit progressivement dans notre site, 3008 est un pur produit local, pour lequel le groupe a beaucoup investi en Franche-Comté ; à l'image du nouvel atelier de Ferrage, en lieu et place de l'ancien Ferrage 307, pour plus de 80 millions d'euros.

Les salariés du site de Sochoux sont prêts à en faire des dizaines de milliers chaque année, et les fournisseurs locaux partagent également le même espoir, à l'image de Reydel à Rougegoutte qui livrera la planche de bord, ou de Siedoubs qui assemblera les sièges.

Et le site de Sochoux aura beaucoup de plaisir à vous le faire essayer, certainement à l'automne.

Jean-Charles LEFEBVRE

Le moteur 3 cylindres essence turbo PureTech...

élu moteur de l'année 2015

Deux ans après le démarrage de sa production, les équipes de Française de Mécanique ont assemblé, le 19 mars 2016, le 300 000^{ème} moteur 3 cylindres essence Turbo PureTech.

Il permet une réduction moyenne de 18 % de la consommation et des émissions de CO2 par rapport aux versions atmosphériques des moteurs EP déjà référents sur le marché. Avec des dimensions et un poids réduits, le moteur essence Turbo PureTech offre des prestations et une performance inédites à ce niveau de cylindrée.

En Juin 2015, ce moteur a reçu le prix "Moteur de l'Année", décerné par le jury de « The International Engine of the Year Awards », dans la catégorie des moteurs de cylindrée

de 1L à 1,4L. Ce prix souligne la technologie et les prestations de ce moteur qui fait référence sur le marché. Lancé en production en mars 2014 sur le site de Française de Mécanique, ce moteur est produit à 6 450 unités par semaine en 4 équipes.

A propos du moteur 3 cylindres PureTech

La famille de moteurs EB Pure Tech 3 cylindres, comprend les versions atmosphériques 1L et 1,2L fabriquées à Trémery (Moselle) depuis 2012 avec une capacité de 640 000 moteurs par an et les versions turbo 1,2L fabriquées depuis mars 2014 à Française de Mécanique, avec une capacité de production de 320 000 moteurs par an, ainsi qu'en Chine, dans l'usine de Xiangyang.

L'ARS fait peau neuve !

Les Ateliers de Réparation de Sochaux (ARS) renaissent grâce au Groupe NEDEY Automobiles !



Vue des années 50 :
Déjà une possibilité de lavage !



Vue des années 2 000

Évoqué dans notre édition N° 24, **Valère NEDEY**, le dirigeant du Groupe NEDEY Automobiles, inaugure la nouvelle Concession PEUGEOT de Montbéliard. Nous reviendrons sur cette phase inaugurale et détaillerons toutes ces nouvelles installations sur un prochain Planète.

Nous allons suivre ce nouveau numéro de la saga de l'ARS lors de la prochaine parution, nous reviendrons sur la phase inaugurale et sur le détail de ses toutes nouvelles installations.

La succursale Peugeot Montbéliard (SPM) était située au Centre Boucart avant d'être transférée au 16 Avenue d'Helvétie en 1954. Tout d'abord centre de livraison par route, l'atelier et le magasin de pièces détachées ouvrent en 1955. Construit en 1973 rue Jean Jaurès à Audincourt, le magasin de véhicules d'occasion sera inauguré en 1981.

Après les extensions pour un agencement de tous les services en 1964, une première rénovation du magasin de pièces détachées aura lieu en 1991. Elle sera suivie de celle du hall de vente des véhicules neufs, de l'accueil et des enseignes extérieures, en 1996.



En décembre dernier, après deux années de travaux de restructuration, la démolition de la façade sur l'Avenue d'Helvétie a laissé entrevoir ce que sera le nouvel « ARS » : une concession moderne, véritable showroom de l'offre de Mobilité de la marque PEUGEOT..

Moments d'émotions pour Valère Nedey
partagés avec les salariés

15 juin 2016 : inauguration de l'ensemble de l'établissement, de toutes ses offres de mobilité. Du véhicule neuf ou d'occasion à la location avec option d'achat, de l'après-vente au magasin de pièces détachées pour le périodique, du service Peugeot Rapide à la station-service pour le quotidien, chaque usager de la route y trouve une réponse à son besoin. Une véritable nouveauté, ce Centre de Lavage dernier cri totalement « Haute Pression », situé sur un parking spacieux laissant la place à des zones de circulation et de stationnement aérées.

Opérationnel, il permet de laver son véhicule 7 jours sur 7, 24 h sur 24 :

- via 2 portiques automatiques « à rouleaux » dont un adapté au lavage des chassis
- via 4 box « haute pression » pour un usage manuel, dont l'un permet le passage des camions

En monnaie ou par carte magnétique rechargeable via des bornes d'accueil.



Des cartes prépayées sont incluses dans le forfait « Tranquillité » ainsi que celles offertes par le **Groupe NEDEY Automobiles** pour le retrait des véhicules collaborateurs du Groupe PSA.

La suite au prochain
numéro....

bulletins d'inscription

Vos amis souhaitent participer à l'une de ces manifestations ?

- Ils n'ont pas travaillé chez PSA ?
- Ils souhaitent payer le même prix que vous ?

Maintenant c'est possible en adhérant à notre Association comme « **Membre Sympathisant** ».

Pour tout renseignement vous pouvez contacter un **organisateur** ou téléphoner au 03 81 33 08 00 aux heures de permanence (voir page 003).

Bulletin d'adhésion « Membre Sympathisant »

Je reconnais avoir pris connaissance que cette adhésion confère le droit de faire partie de l'Assemblée Générale, permet de participer aux activités payantes de l'Association sans surcoût, recevoir Planète Retraités et postuler à l'élection du Conseil d'Administration. Il ne donne pas droit aux **prestations Sociales** versées par l'Association en cas de maladie ou décès.

Renseignements Personnels :

Sympathisant : Nom : Prénom : Né le :/...../.....
 Conjoint : Nom : Prénom : Né le :/...../.....
 Adresse :
 C.P : Ville : E-mail ou Tél. :

Important :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la seule gestion de l'Association. En application de l'article 39 de la loi du 06 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès à ces informations que vous pouvez, le cas échéant, faire rectifier. Si vous désirez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'Association.

Fait à : le : Signature : précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

NOTA : Ce présent bulletin, accompagné d'un chèque de **11 Euros** correspondant à votre adhésion (ou **18 Euros pour le couple**), établi à l'ordre de : AR-PSA SOCHAUX, est à faire parvenir au siège de l'Association : **Association de Retraités PSA Peugeot Citroën Sochaux 1 ter avenue du Général Leclerc 25600 SOCHAUX.**

13 Septembre 2016 aubege Molkenrain		Randonnée Veil Armand		Date limite d'inscription : 31 Août	
N° Adhérent :		Nom :		Prénom :	
Adresse :			CP :	Ville :	
Tél. :		Courriel :			
Choix : Tourte Nombre	Charcuterie Nombre	Collet fumé Nombre	Ragoût de bœuf Nombre	Date limite de remboursement : 10 septembre	
Prix à régler :	27 € x = €		Libeller le chèque à l'ordre de : AR-PSA Sochaux		
Faire parvenir ce bulletin et le chèque à :		Robert ROSSIN 8 rue du Pâturage 68120 PFASTATT - Tél. 03 89 53 24 85			



du 14 au 16 septembre		3 jours dans l'Yonne		Date limite d'inscription : 15 juin	
N° Adhérent :		Nom :		Prénom :	
N° Adhérent Conjoint :		Nom :		Prénom :	
Adresse :			CP :	Ville :	
Tél. :		Courriel :			
Merci d'indiquer le nom et prénom de vos invités. L'inscription sert de réservation. Elle ne sera pas confirmée.					
Nom, Prénom :			Nom, Prénom :		
Membres Actif & Sympathisant :	180 € x = €		TOTAL €	Date limite de remboursement : 30 juillet	
Invité :	180 € x = €			Libeller le chèque à l'ordre de : AR-PSA Sochaux	
Faire parvenir ce bulletin et le chèque à :		Michèle CHARBONNIER - 4 Rue des Vergers 25420 VOUEAUCOURT Tél. 03 81 98 13 63			

27 octobre - MALS		Bal d'automne		Date limite d'inscription : 22 octobre	
N° Adhérent :		Nom :		Prénom :	
N° Adhérent Conjoint :		Nom :		Prénom :	
Adresse :			CP :	Ville :	
Tél. :		Courriel :			
Merci d'indiquer le nom et prénom de vos invités. <i>L'inscription sert de réservation. Elle ne sera pas confirmée.</i>					
Nom, Prénom :			Nom, Prénom :		
Membres Actif & Sympathisant :		27 € x = €	TOTAL €	Date limite de remboursement : 25 octobre	
Invité :		32 € x = €		Libeller le chèque à l'ordre de : AR-PSA Sochaux	
Faire parvenir ce bulletin et le chèque à :		Denis THEVENOT - 25 Rue du Grand Faubourg - 25460 ETUPES - Tél. 06 88 78 76 68			



23 novembre 2016 MALS		Fête de l'Amitié 2016		Participation limitée à 450 convives	
N° Adhérent :		Nom :		Prénom :	
N° Adhérent Conjoint :		Nom :		Prénom :	
Adresse :			CP :	Ville :	
Tél. :		Courriel :			
Merci d'indiquer le nom et prénom de vos invités					
Nom, Prénom :			Nom, Prénom :		
<i>- L'inscription sert de réservation. Elle ne sera pas confirmée.</i> <i>- L'emplacement à table n'est pas réservé, il est assuré par des placeurs dès votre arrivée.</i>					
Membres Actif & Sympathisant :		40 € x = €	TOTAL €	Date limite de remboursement : 18 novembre	
Invité :		45 € x = €		Libeller le chèque à l'ordre de : AR-PSA Sochaux	
Faire parvenir ce bulletin et le chèque à :		Gilles PATOIS - 62 bis Rue Viette - 25400 AUDINCOURT - Tél. 03 81 30 65 76			



6 décembre 2016 Chez Berthe		Repas dansant de la St Nicolas		Date limite d'inscription : 20 novembre	
N° Adhérent :		Nom :		Prénom :	
N° Adhérent Conjoint :		Nom :		Prénom :	
Adresse :			CP :	Ville :	
Tél. :		Courriel :			
Merci d'indiquer le nom et prénom de vos invités					
Nom, Prénom :			Nom, Prénom :		
<i>- L'inscription sert de réservation. Elle ne sera pas confirmée.</i>					
Membres Actif & Sympathisant :		60 € x = €	TOTAL €	Date limite de remboursement : 28 novembre	
Invité :		66 € x = €		Libeller le chèque à l'ordre de : AR-PSA Sochaux	
Faire parvenir ce bulletin et le chèque à :		Michèle CHARBONNIER - 4 Rue des Vergers 25420 VOUEAUCOURT Tél. 03 81 98 13 63			

15 décembre Kirrwiller		Matinée cabaret Le Royal Palace à Kirrwiller		Date limite d'inscription : 10 octobre	
N° Adhérent :		Nom :		Prénom :	
N° Adhérent Conjoint :		Nom :		Prénom :	
Adresse :			CP :	Ville :	
Tél. :		Courriel :			
Merci d'indiquer le nom et prénom de vos invités					
Nom, Prénom :			Nom, Prénom :		
- L'inscription sert de réservation. Elle ne sera pas confirmée.					
Membres Actif & Sympathisant :	95 € x = €	TOTAL €	Date limite de remboursement : 28 novembre		
Invité :	104 € x = €		Libeller le chèque à l'ordre de : AR-PSA Sochaux		
Faire parvenir ce bulletin et le chèque à :		Jean Paul CHATELET - 2, Rue Bellevue - 90100 FECHÉ L'ÉGLISE Tél. 06 81 22 42 13			





Restez connecté

N'attendez plus, faites le point
sur votre audition

BILAN
AUDITIF⁽¹⁾
GRATUIT

+

10
% DE
RÉDUCTION
sur votre solution
auditive et
vos accessoires⁽²⁾

Offre Spéciale
PSA Peugeot Citroën

PSA PEUGEOT CITROËN

Audika, partenaire de PSA Peugeot Citroën

(1) Bilan non médical. (2) Offre non cumulable, applicable sur présentation de la carte d'adhérents PSA Peugeot Citroën, valable sur les aides auditives et les accessoires d'écoute et de confort jusqu'au 31/12/16.

Contactez-nous au

0 800 00 16 33

Service & appel
gratuits

ou sur www.audika.com

www.Balducelli-Opticiens.fr



DEPUIS

1946

22 rue Cuvier 25200 Montbéliard
03.81.91.00.16

drezet
mon jardinier, mon producteur

florajet

BETHONCOURT
03 81 96 64 23

L'ISLE-SUR-LE-DOUBS
03 81 31 28 38

VALENTIN
AUDIOVISUEL

